



# Toutes les raisons d'être en grève le 27 mars



## Conditions de travail : il faut traiter toutes les questions !

***La question des conditions de travail est un dossier que la CGT a porté avec détermination dans les réunions ministérielles sur la fusion DGI-DGCP (voir déclaration liminaire de la CGT lors du groupe de travail du 31 janvier 2008)***

***La dégradation des conditions de travail constitue en effet une dominante de la situation des agents dans les services et une de leurs préoccupations majeures.***

Il y a d'abord les suppressions d'emplois qui augmentent la charge de travail individuelle, qui font que les agents doivent toujours faire plus avec moins de moyens, qui accroissent les tensions, qui laissent de moins en moins de place à des relations entre collègues qui font portant partie intégrante du dynamisme professionnel

Il y a ensuite la course aux indicateurs et les pressions hiérarchiques qui lui sont liées, les conceptions productivistes de l'accomplissement des missions qui ne cessent d'amplifier le stress et donnent trop souvent aux agents le sentiment de ne jamais en faire assez, de ne pas être « bon ». On sait maintenant ce que cela génère de dégâts psychologiques dans les services.

### **Mais le ministre se refuse à prendre la véritable dimension du problème !**

Les agents devront travailler encore et toujours plus, faire ainsi des gains de productivité qui justifieront de nouvelles suppressions d'emplois qui aggraveront encore les conditions de travail.

#### **Une véritable spirale infernale !**

Quant au management, si le ministre concède la possibilité de discuter des objectifs et des indicateurs, pas question pour autant de débattre du bien fondé des modes de pilotage à l'oeuvre.

M. Woerth dit qu'il veut faire des conditions de travail une priorité. Il ne peut en effet se permettre d'ignorer une réalité aussi prégnante. Mais il cherche à traiter le sujet sous un angle qui exclut les questions déterminantes de l'emploi et du management

Certes, l'ergonomie, l'environnement de travail, la qualité des applications informatiques sont des éléments importants. Le ministre n'apporte d'ailleurs à ces questions que des réponses très partielles (recrutement d'un ergonomiste !).

#### **La CGT, qui ne néglige aucunement ces aspects, porte quant à elle et depuis longtemps, de nombreuses propositions d'améliorations telles :**

- ✓ Le respect de conditions d'installation correctes des services et des normes en matière d'implantation, particulièrement pour le travail sur écran en faisant appel aux compétences des médecins de prévention et des inspecteurs hygiène et sécurité ;
- ✓ L'instauration et le respect de pauses régulières dans l'exercice du travail ;
- ✓ La Révision des organisations de travail permettant de lutter contre les affections dues aux gestes répétitifs comme les troubles musculo-squelettiques et la reconnaissance de ces affections comme maladies professionnelles ;
- ✓ La mise en oeuvre immédiate des travaux permettant d'éliminer les situations dangereuses ;
- ✓ L'élaboration de véritables programmes de prévention permettant de dégager les axes d'intervention des CHS et des autres instances (CTP en particulier) ;
- ✓ La consultation régulière des personnels sur les conditions de travail par contact direct, par le biais des registres hygiène et sécurité, les rapports des inspecteurs d'hygiène et de sécurité ou/et les médecins de prévention ;
- ✓ L'élection directe des représentants du personnel en CHS sur liste syndicale et la collaboration accrue des CHS et CTP pour permettre les synergies nécessaires à une intervention cohérente sur les conditions de travail ...

La question des conditions de travail est un dossier que la CGT a porté avec détermination dans les réunions ministérielles sur la fusion DGI-DGCP. ( voir déclaration liminaire de la CGT lors du groupe de travail du 31 janvier 2008)

La dégradation des conditions de travail constitue en effet une dominante de la situation des agents dans les services et une de leurs préoccupations majeures. L' élection directe des représentants du personnel en CHS sur liste syndicale et la collaboration accrue des CHS et CTP pour permettre les synergies nécessaires à une intervention cohérente sur les conditions de travail...

Mais il reste qu'on ne traitera pas véritablement et correctement le dossier des conditions de travail, on ne répondra pas aux difficultés des agents tant qu'on ne traitera pas la question des volumes d'emplois au regard des missions à accomplir et des travaux à effectuer, et tant qu'on n'ouvrira pas le dossier du mode de pilotage des services !

On ne peut se satisfaire de l'ignorance du ministre à l'égard des réalités vécues par les personnels.

**Il y a urgence !**

C'est tous les jours que les agents vivent mal au travail.

C'est tous les jours que les souffrances au travail s'accroissent comme ne cessent de le constater les médecins de prévention et les professionnels de santé.

**Emploi, management  
et conditions de travail  
sont indissociables !**

***AGISSONS POUR CONTRAINDRE  
LE MINISTRE A DE VÉRITABLES  
NÉGOCIATIONS.***

**Tous en grève  
jeudi 27 mars !**